

LIGUE OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE DE NATATION

# ANNUEL REGLEMENT REGIONAL 2023



LIGUE  
**OCCITANIE**  
PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE

**Natation  
Estivale  
Zone Ouest**



# Fédération Française de Natation



## Programme Sportif 2023

### Activités estivales (Zone nord-ouest)

## Table des Matières

Préambule.....	3
Calendrier 2023 .....	3
Catégories d'âge – Saison 2023.....	4
Règlements – Eté 2023 .....	5
Maillots de bain.....	7
Pass'Sports de l'eau .....	9
Challenge Avenir .....	11
Formation d'officiels natation course.....	12
Coupe d'été open du Lot.....	13
Challenge Avenir - Trophée sprint.....	14
Trophée du 4 nageur été.....	15
Challenge « Benoît Lauvie ».....	16
Trophée nageur complet été.....	17
Programme Trophée nageur complet été .....	18
Trophée individuel été.....	19
Coupe Régionale Interclubs Toutes Catégories .....	20
Coupe Régionale Interclubs : Règlement fédéral.....	21
Challenge Yvette Andrada.....	22
Critériums Zone Ouest.....	23
Programme Critériums Zone Ouest.....	24
Championnats du Lot open .....	25
Annexe .....	26
Cahier des charges relatif à l'organisation de compétitions régionales en bassin de 25 m ou 50 m..	27

## Préambule

Pour le « secteur nord-ouest » de la Ligue Occitanie, il est ainsi proposé ce programme respectant les critères suivants :

- sessions de Pass'Sport de l'eau incluses.
- sessions de Challenge avenir. Ces sessions seront ouvertes à tous les nageurs avenir, qu'ils aient ou non le Pass'Compétition, et aménagées selon les nouvelles directives FFN.
- compétitions d'une demi-journée ou d'une journée maximum.

Toutes les compétitions proposées sont ouvertes à tous les nageurs ayant une licence compétition de quelque club que ce soit.

Les nageurs de la catégorie Avenir devront avoir une licence compétition et être titulaires du Sauv'Nage (Directive FFN).

## Calendrier 2023

Date	Lieu	Titre	Catégories
Samedi 27 mai		Formation initiale et continue d'officiels	14 ans et +
Dimanche 25 juin	Saint Céré	Coupe d'été open du Lot	Toutes catégories
Dimanche 2 juillet	Figeac	Challenge Avenir	Avenir
		Trophée sprint	Benjamins-Juniors-Seniors
Dimanche 9 juillet	Fleurance	Trophée 4 nageur été	Toutes catégories
Dimanche 16 juillet	Souillac	Trophée nageur complet été	Toutes catégories
Dimanche 23 juillet	Saint Céré	Trophée individuel été	Toutes catégories
<b>Dimanche 30 juillet</b>	<b>Decazeville</b>	<b>Championnats Interclubs toutes catégories</b>	<b>Toutes catégories</b>
Dimanche 6 août	Saint Céré (org : EBB)	Challenge Yvette Andrada	Avenir-Benjamins
Dimanche 13 août	Souillac	Critériums zone ouest # 1	Toutes catégories
Dimanche 20 août	Gramat	Critériums zone ouest # 2	Toutes catégories
Samedi 2 septembre	Gourdon (repli : Saint Céré)	Championnat du Lot open	Toutes catégories
<b>Tests ENF2</b>			
Organisation locale à la demande	Date et lieu communiqués en cours de saison	ENF2	Avenir et +

## Organisation club

Vendredi 14 juillet	Souillac	Challenge Benoît Lauvie	Toutes catégories
---------------------	----------	-------------------------	-------------------

## Catégories d'âge – Saison 2023

### Rappels :

- Avenirs : filles 11 ans et moins ; garçons 12 ans et moins.
- Benjamins : filles 12 et 13 ans ; garçons 13 et 14 ans.
- Juniors : filles 14 à 17 ans ; garçons 15 à 18 ans.
- Seniors : filles 18 ans et plus ; garçons 19 ans et plus.

<b>Saison 2023</b> du 1er janvier au 31 décembre 2023				
	<b>Dames</b>		<b>Messieurs</b>	
Benjamins	12-13 ans	2011 et 2010	13-14 ans	2010 et 2009
Juniors	14-17 ans	2009 à 2006	15-18 ans	2008 à 2005
Seniors	18 ans et plus	2005 et avant	19 ans et plus	2004 et avant

Filles	Année de naissance	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005 et avant
	Âge	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
Catégorie		Benjamins		Juniors			Seniors	
Garçons	Âge	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +
	Année de naissance	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004 et avant

Pour les avenirs, dans certaines compétitions, on différencie :

<b>Catégories 2023</b>	<b>Dames</b>		<b>Messieurs</b>	
Avenirs 3	11 ans	2012	12 ans	2011
Avenirs 2	10 ans	2013	11 ans	2012
Avenirs 1	9 ans et -	2014 et +	10 ans et -	2013 et +

# Règlements – Eté 2023

## **Généralités :**

Les résultats ne seront pas affichés dans la piscine de la compétition ; programmes et résultats seront disponibles sur le Live.

Les résultats de toutes ces organisations seront mis en ligne et téléchargeables sur le site départemental du Lot (<http://lot.ffnatation.fr/script/index.php>) pour les Challenges avenir et les Championnats du Lot, ou sur celui de la Ligue (<https://occitanie.ffnatation.fr/script/index.php>) pour les compétitions régionales.

## **Engagements pour les compétitions :**

Sur extranet uniquement (hors Championnats du Lot).

Les compétitions de ce programme sont ouvertes à tous les nageurs disposant d'une licence compétition, quel que soit leur club d'origine, mais les podiums ne seront accessibles qu'aux nageurs ayant une licence de natation estivale et n'ayant fait aucune compétition avant le 1er juin.

Les nageurs de la catégorie Avenir devront avoir une licence compétition et être titulaires du Sauv'Nage (Directive FFN).

Limite des engagements à J-2 (exemple : le vendredi soir minuit pour les compétitions ayant lieu le dimanche).

Le programme complet sera envoyé à chaque club qui pourra l'imprimer ou l'avoir sur téléphone portable ou tablette. Aucun programme imprimé ne sera distribué aux clubs le jour de la compétition.

Les engagements supplémentaires seront possibles jusqu'au samedi midi à l'adresse [engagements@occitanie.ffnatation.fr](mailto:engagements@occitanie.ffnatation.fr).

Aucune modification et aucun engagement supplémentaire ne seront possibles le jour de la compétition. Seuls les forfaits déclarés à l'arrivée des clubs seront enregistrés.

## **Officiels :**

Les sessions de Challenge avenir seront gérées par un officiel ayant le titre de Juge-Arbitre.

Il sera assisté d'officiels titulaires présents, d'évaluateurs ENF3 NC, et de nageurs de plus de 12 ans volontaires pour tenir notamment les postes de chronométreur ou juge à l'arrivée.

Les compétitions seront gérées par deux officiels ayant le titre de Juge-Arbitre.

Ils seront assistés d'officiels titulaires présents et régulièrement licenciés pour la saison en cours. Les officiels pourront s'inscrire au préalable sur un lien Doodle qui sera envoyé aux clubs.

## **Echauffement des compétitions :**

Pour les compétitions, l'échauffement se fera en groupes comprenant arrivée sur site et mise à l'eau. Les groupes seront déterminés en fonction du nombre de nageurs engagés par chaque club et selon la proximité des clubs par rapport au lieu de compétition.

Chaque club se verra attribuer un ou plusieurs couloirs pour son échauffement en fonction du nombre de nageurs qu'il présentera.

Les clubs recevront le samedi matin le programme de la compétition et l'organisation de l'échauffement.

## **Spécificités club organisateur d'une compétition régionale :**

Un club organisateur d'une compétition régionale recevra une aide à l'organisation de 250 € par réunion de la part de la Ligue.

De plus, il sera dispensé de droits d'engagements pour la compétition qu'il organise.

Le club organisateur, par l'intermédiaire de son Président, s'engage à respecter le cahier des charges figurant en annexe. Le cahier des charges signé par le Président et précédé de la mention « Lu et approuvé » devra parvenir à la ligue au moins huit jours avant la tenue de la compétition.

## **Coordonnées bancaires Ligue Occitanie :**

Pour toutes les compétitions régionales (hors Coupe été du Lot et Championnats du Lot), les engagements devront être réglés à la Ligue Occitanie par chèque ou virement bancaire, en spécifiant le nom du club et la compétition de référence.

Ci-dessous les coordonnées bancaires de la Ligue Occitanie :

<b>Relevé d'identité bancaire / IBAN</b>				
<b>IBAN</b> : FR76 1780 7000 0805 0196 3197 853				<b>BIC</b> : CCBPFRPPTLS
<b>Code Banque</b>	<b>Code Guichet</b>	<b>Numéro de compte</b>	<b>Clé RIB</b>	<b>Domiciliation / Paying banque</b>
17807	00008	05019631978	53	Banque Populaire Occitanie

Version du 30 mai 2023

## Maillots de bain

A partir du 1er Janvier 2023, et pour toute la saison sportive, les vêtements techniques de natation homologués FINA (jammer, combinaison..) ne seront autorisés en compétition **qu'à partir de la catégorie Juniors**.

### Définition des vêtements techniques relative au dispositif applicable aux benjamins et plus jeunes

	<p>Coupe « maillot de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse <b>ET si les coutures sont piquées.</b></p>
<p>Coupe « maillot de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse <b>ET si les coutures sont piquées.</b></p>	
<p>Coutures piquées autorisées. →</p>	



← Coutures **soudées ou collées interdites.**

**Coupe « combinaison » interdite** et maillot avec **coutures soudées ou collées** interdit. →



Version du 2023

mai 2023

# Pass'Sports de l'eau

## **1 - Catégories d'âge :**

La catégorie « Avenirs » (filles nées en 2012 et après, garçons nés en 2011 et après) prend part au parcours de l'ENF. Les tests sont aussi ouverts aux nageurs des catégories supérieures qui veulent obtenir leur Pass'Compétition.

## **2 - Engagements :**

La liste des nageurs engagés devra être envoyée par mail à l'adresse : [engagements@occitanie.ffnatation.fr](mailto:engagements@occitanie.ffnatation.fr).

Les clubs devront utiliser pour cela tableau téléchargeable à l'adresse : <http://occitanie.ffnatation.fr/script/dossiers.php?idtyp=1&idrub=45>.

Les clubs devront également communiquer les noms des personnes ayant la qualification d'Évaluateur ou d'Assistant-Evaluateur ENF2 qui seront présentes sur les centres avec les nageurs (voir tableau d'inscription).

## **3 - Participation :**

Pour être enregistrés dans la rubrique ENF du logiciel extraNat de la FFN, les nageurs concernés devront respecter la chronologie des tests ENF et devront être titulaires du test ENF sous-jacent pour être enregistrés dans le test ENF correspondant.

## **4 - Programme et horaires :**

Les nageurs seront accueillis à partir de 9 h 30.

Les ateliers commenceront à 10 heures.

Chaque nageur pourra se présenter aux ateliers suivants :

- natation course.
- natation artistique.
- water-polo.
- plongeon.
- nage avec palmes.

Les rotations des groupes de nageurs seront organisées par les Évaluateurs ENF2 et Assistants évaluateurs ENF2 présents sur les centres.

Pour obtenir son Pass'Sport de l'eau, un nageur doit réussir au moins trois des cinq épreuves en ateliers.

## **5 - Encadrement :**

Au moins deux évaluateurs ENF2 doivent être présents, dont obligatoirement un extérieur au club organisateur.

## **6 - Résultats :**

Après chaque session, dans un délai de 15 jours maximum, l'évaluateur responsable de la session doit remonter les résultats des Pass'sports de l'eau au comité départemental qui enregistre ces derniers dans la rubrique ENF du logiciel extraNat FFN. Les pratiquants concernés devront être préalablement licenciés et titulaires du Sauv'nage.

## **7 - Déclaration préalable :**

Chaque session de Pass'sports de l'eau doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du comité départemental au moins 7 jours avant le jour de ladite session. Cette déclaration doit préciser : la date, le lieu, les horaires, les noms, IUF FFN et n° de certification ENF2 des évaluateurs présents.

Pour chaque session, le comité départemental peut dépêcher un représentant pour assister ou participer à ladite session.

## **8 - Remarques et recommandations :**

Cette journée n'est qu'une session de tests. Les nageurs se présentant dans les centres **devront connaître** les épreuves qui les attendent, et y avoir été familiarisés lors des entraînements dans les clubs. Ils devront en particulier avoir l'habitude des palmes et tubas frontaux, ballons et buts de water-polo, parcours de natation artistique, et plongeurs.

**Une session ne sera maintenue que s'il y a des nageurs d'au moins deux clubs différents.**

Version du 30 mai 2023

# Challenge Avenir

## **Rappels réglementaires :**

- Il est décidé de maintenir une rencontre de type « Challenge Avenir » pour la délivrance du Pass'compétition Natation Course et Eau Libre.
- Pour accéder au « Challenge Avenir », les pratiquants devront préalablement être licenciés.
- La participation au « Challenge Avenir » n'est pas soumise à l'obtention préalable du Pass'sports de l'eau. En revanche, pour la délivrance du Pass'compétition NC et EL, à l'issue du « Challenge Avenir », le nageur devra obligatoirement être titulaire du Pass'sports de l'eau.
- Les 9 épreuves individuelles du « Challenge Avenir » :  
Quatre 25 mètres : papillon, dos, brasse et nage libre.  
Trois 50 mètres 2 nages : 25 papillon-25 dos ; 25 dos-25 brasse ; 25 brasse-25 nage libre.  
Deux 100 mètres : 100 nage libre, 100 4 nages.
- La délivrance du Pass'compétition dans le cadre du « Challenge Avenir » est soumise à la réalisation de 5 des 9 épreuves composant le circuit, dont à minima et au choix : deux 25 m, deux 50 m et un 100 m.
- A partir de la saison 2020/2021, suppression des périodes de validation pour la délivrance des Pass'compétition NC et EL via le support que représente le « Challenge Avenir ». Les Pass'compétition NC et EL seront délivrés à l'issue de la réussite de la 5<sup>ème</sup> des 9 épreuves du « Challenge Avenir » à valider, à la condition expresse que le Sauv'nage et le Pass'sports de l'Eau aient préalablement été validés.
- Dans le cadre du « Challenge Avenir », les Juges-Arbitres de Natation Course officient sans avoir nécessairement suivi préalablement la formation d'évaluateur ENF3 Natation Course.
- Le jury des réunions sera constitué au minimum d'un officiel titulaire du titre de Juge-Arbitre qui sera accompagné obligatoirement d'au moins un évaluateur ENF3 NC.
- Un format de compétition est disponible sur l'espace extraNat de chaque Ligue et Comité Départemental (Challenge Avenir régional (type 291), Challenge Avenir départemental (type 297)).
- Seul ce type de compétition sera pris en compte pour gérer le challenge Avenir. Tout autre résultat issu d'autres formats sera rejeté par le système.
- Adaptation FFN à partir de la saison 2021 : chaque réunion comprendra les neuf épreuves du Challenge avenir.
- Un nageur pourra s'engager sur 5 épreuves maximum par Challenge. Il sera donc possible à un nageur de valider son Pass'Compétition en une seule participation au Challenge avenir s'il nage et valide deux 25 mètres, deux 50 mètres et un 100 mètres le même jour.

## **Programme du Challenge Avenir**

<b>Epreuves intercalées avec celles de la compétition ayant lieu le même jour</b>	
1. 50 mètres papillon-dos filles	10. 50 mètres brasse-nage libre garçons
2. 50 mètres papillon-dos garçons	11. 50 mètres dos-brasse filles
3. 25 mètres brasse filles	12. 50 mètres dos-brasse garçons
4. 25 mètres brasse garçons	13. 25 mètres nage libre filles
5. 100 mètres nage libre filles	14. 25 mètres nage libre garçons
6. 100 mètres nage libre garçons	15. 100 mètres 4 nages filles
7. 25 mètres papillon filles	16. 100 mètres 4 nages garçons
8. 25 mètres papillon garçons	17. 25 mètres dos filles
9. 50 mètres brasse-nage libre filles	18. 25 mètres dos garçons

## Formation d'officiels natation course

Une formation d'officiels est proposée lors du week-end de Pentecôte (samedi 27 et/ou lundi 29 mai 2023).

Les date, lieu exact et horaire seront communiqués ultérieurement en fonction des inscriptions. Il pourra y avoir deux formations (une le samedi, une le lundi) si le nombre de candidats est trop important et leurs situations géographiques trop dispersées.

Cette formation s'adresse :

- aux licenciés de 14 ans minimum qui veulent obtenir le titre de Chronométrateur.
- aux licenciés de 16 ans minimum qui veulent obtenir le titre de Juge (même s'ils ne sont pas déjà titulaires du titre de Chronométrateur).
- aux officiels C qui veulent obtenir le titre de Juge.
- aux officiels B qui veulent obtenir le titre de Juge (formation passerelle).
- aux officiels B qui n'ont pas suivi de formation continue en 2021-2022.
- aux Juges qui n'ont pas suivi de formation continue en 2021-2022.

Les clubs devront communiquer les noms de leurs candidats à l'adresse [didier.meslet@wanadoo.fr](mailto:didier.meslet@wanadoo.fr) pour le **dimanche 14 mai** au plus tard en indiquant, pour chacun d'eux :

- leurs nom, prénom, n° IUF et date de naissance.
- une adresse mail valide.
- la formation (initiale ou continue) choisie.

**Attention :**

Tous les candidats devront avoir une licence valable pour la saison en cours le jour de la formation.

# Coupe d'été open du Lot

**1 - Lieu et date :** Saint Céré, le dimanche 25 juin 2023.

**2 - Catégories d'âge :** Avenirs\*, Benjamins, Juniors, Seniors.

\* *Les nageurs de la catégorie Avenir devront être titulaires du Sauv'Nage.*

**3 - Règles de participation :**

Nageurs ayant une licence compétition, annuelle ou été.

Avenirs : 3 épreuves maximum ; Benjamins, Juniors et Seniors : 5 épreuves maximum.

**4 - Engagements :** Extranat du 16 juin au 23 juin à minuit.

**5 - Droits d'engagement :** 1 € par épreuve.

**6 - Épreuves :**

- Avenirs : 50 mètres papillon, 50 mètres dos, 50 mètres brasse, 50 mètres nage libre, 100 mètres 4 nages.

- Benjamins-Juniors-Seniors : 50 et 100 mètres papillon, 50 et 100 mètres dos, 50 et 100 mètres brasse, 50, 100 et 200 mètres nage libre, 100 et 200 mètres 4 nages.

Les séries seront faites d'après les temps d'engagement, sans tenir compte des catégories d'âge.

**7 - Délégué fédéral :** Comité départemental du Lot.

OP : 9 h 00 - DE : 10 h 00	OP : 14 h 00 - DE : 15 h 00
1. 50 m nage libre dames toutes catégories	13. 100 m nage libre dames benjamins-juniors-seniors
2. 50 m nage libre messieurs toutes catégories	14. 100 m nage libre messieurs benjamins - juniors-seniors
3. 100 m brasse dames benjamins-juniors-seniors	15. 50 m brasse dames toutes catégories
4. 100 m brasse messieurs benjamins-juniors-seniors	16. 50 m brasse messieurs toutes catégories
5. 100 m 4 nages dames toutes catégories	17. 200 m 4 nages dames benjamins-juniors-seniors
6. 200 m 4 nages messieurs benjamins-juniors-seniors	18. 100 m 4 nages messieurs toutes catégories
7. 50 m dos dames toutes catégories	19. 100 m dos dames benjamins-juniors-seniors
8. 50 m dos messieurs toutes catégories	20. 100 m dos messieurs benjamins -juniors-seniors
9. 100 m papillon dames benjamins-juniors-seniors	21. 50 m papillon dames toutes catégories
10. 100 m papillon messieurs benjamins -juniors-seniors	22. 50 m papillon messieurs toutes catégories
11. 400 m nage libre dames benjamins -juniors-seniors	23. 200 m nage libre dames benjamins-juniors-seniors
12. 200 m nage libre messieurs benjamins-juniors-seniors	24. 400 m nage libre messieurs benjamins-juniors-seniors

## Coordonnées bancaires CD 46

Relevé d'identité bancaire / IBAN				
IBAN : FR76 1780 7008 1501 5191 4320 318				BIC : CCBPFRPPTLS
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation / Paying banque
17807	00815	01519143203	18	BP. Occitane Gourdon

# Challenge Avenir - Trophée sprint

**1 - Lieu et date :** Figeac, le dimanche 2 juillet 2023.

**2 - Catégories d'âge :** Filles et Garçons Benjamins, Juniors et Seniors.

**3 - Epreuves :** 50 mètres nage libre, dos, brasse, papillon dames et messieurs.

**4 - Règlement :**

Chaque nageur peut participer aux épreuves de sa catégorie d'âge.

Les séries seront faites d'après les temps d'engagement sans tenir compte des catégories d'âge.

**5 - Finales :**

Pour chaque course, et dans chaque catégorie (voir plus haut), les six meilleurs temps réalisés en séries seront qualifiés pour la finale.

Pour chaque épreuve, les finales se nageront dans cet ordre :

- finale A Benjamins filles, puis garçons.
- finale A Juniors 1-2 filles, puis garçons.
- finale A Juniors 3-4 et Seniors filles, puis garçons.

**6 - Engagements et droits :**

Sur Extranat du 23 juin au 30 juin à minuit.

1,50 € par épreuve individuelle.

2 € par relais.

Pas de droit d'engagement pour les finales.

**7 - Récompenses :**

Trois premières filles et trois premiers garçons de chaque finale A.

## Programme

OP : 8 h 30 - DE : 9 h 30	OP : 13 h 30 - DE : 14 h 30
1. 50 mètres nage libre dames séries	10. 50 mètres nage libre dames finales A
2. 50 mètres nage libre messieurs séries	11. 50 mètres nage libre messieurs finales A
3. 50 mètres dos dames séries	12. 50 mètres dos dames finales A
4. 50 mètres dos messieurs séries	13. 50 mètres dos messieurs finales A
5. 50 mètres brasse dames séries	14. 50 mètres brasse dames finales A
6. 50 mètres brasse messieurs séries	15. 50 mètres brasse messieurs finales A
7. 50 mètres papillon dames séries	16. 50 mètres papillon dames finales A
8. 50 mètres papillon messieurs séries	17. 50 mètres papillon messieurs finales A
9. Relais 4 x 50 mètres 4 nages mixte	18. Relais 4 x 50 mètres nage libre mixte

# Trophée du 4 nageur été

**1 - Lieu et date :** Fleurance, le dimanche 9 juillet 2023.

**2 - Catégories d'âge :** Filles et Garçons Avenirs\*, Benjamins, Juniors, Seniors.

\* *Les nageurs de la catégorie Avenir devront être titulaires du Sauv'Nage.*

## **3 - Epreuves :**

- Avenir 1-2 : 25 mètres papillon, 25 mètres dos, 25 mètres brasse, 25 mètres nage libre.
- Avenir 3 : 50 mètres papillon, 50 mètres dos, 50 mètres brasse, 50 mètres nage libre.
- Benjamins 1 : 100 mètres papillon, 100 mètres dos, 100 mètres brasse, 100 mètres nage libre.
- Benjamins 2 – Juniors : 200 mètres 4 nages, 200 mètres dos, 200 mètres brasse, 200 mètres nage libre.
- Seniors : 50 mètres papillon, 50 mètres dos, 50 mètres brasse, 100 mètres nage libre.

## **4 - Règlement :**

Chaque nageur participe aux quatre épreuves de sa catégorie d'âge.

Mais, un nageur peut ne s'engager que sur une, deux, ou trois épreuves seulement.

Un nageur ne participant pas aux quatre épreuves de sa catégorie ne sera pas classé.

## **5 – Engagements et droits :**

Sur Extranat du 30 juin au 7 juillet à minuit.

1,50 € par épreuve individuelle.

## **6 - Récompenses :**

Trois premières filles et trois premiers garçons du classement par points sur les 4 épreuves obligatoirement dans les catégories définies ci-après : Avenir 1-2, Avenir 3, Benjamins 1, Benjamins 2- Juniors1-2, Junior3-4.

## Programme

OP : 8 h 30 - DE : 9 h 30	OP : 13 h 30 - DE : 14 h 30
1. 25 mètres papillon Avenir 1-2 filles	17. 25 mètres dos Avenir 1-2 filles
2. 25 mètres papillon Avenir 1-2 garçons	18. 25 mètres dos Avenir 1-2 garçons
3. 50 mètres papillon Avenir 3 – Seniors filles	19. 50 mètres dos Avenir 3 – Seniors filles
4. 50 mètres papillon Avenir 3 - Seniors garçons	20. 50 mètres dos Avenir 3 - Seniors garçons
5. 100 mètres papillon Benjamine 1	21. 100 mètres dos Benjamine 1
6. 100 mètres papillon Benjamin 1	22. 100 mètres dos Benjamin 1
7. 200 4 nages Benjamine 2 – Juniors filles	23. 200 mètres dos Benjamine 2 - Juniors
8. 200 4 nages Benjamin 2 – Juniors garçons	24. 200 mètres dos Benjamin 2 - Juniors
9. 25 mètres brasse Avenir 1-2 filles	25. 25 mètres nage libre Avenir 1-2 filles
10. 25 mètres brasse Avenir 1-2 garçons	26. 25 mètres nage libre Avenir 1-2 garçons
11. 50 mètres brasse Avenir 3 – Seniors filles	27. 50 mètres nage libre Avenir 3 – Seniors filles
12. 50 mètres brasse Avenir 3 - Seniors garçons	28. 50 mètres nage libre Avenir 3 - Seniors garçons
13. 100 mètres brasse Benjamine 1	29. 100 mètres nage libre Benjamine 1 - Seniors
14. 100 mètres brasse Benjamin 1	30. 100 mètres nage libre Benjamin 1 - Seniors
15. 200 mètres brasse Benjamine 2 - Juniors	31. 200 mètres nage libre Benjamine 2 - Juniors
16. 200 mètres brasse Benjamin 2 - Juniors	32. 200 mètres nage libre Benjamin 2 - Juniors

# Challenge « Benoît Lauvie »

**1 - Lieu et date :** Souillac, le vendredi 14 juillet 2023.

**2 - Catégories d'âge :**

- Avenir (titulaires du Sauv'Nage et d'une licence compétition).
- Benjamins, Juniors, Seniors ayant une licence compétition, annuelle ou été.

**3 - Règle de participation :** Pour tous les nageurs : 3 épreuves maximum + le relais.

**4 - Engagements :** Extranat du 5 au 12 juillet à minuit.

**5 - Droits d'engagement :** Aucun.

**6 - Épreuves :**

- Avenir : 25 mètres nage libre, 25 mètres brasse, 50 mètres dos-brasse, 50 mètres brasse-nage libre, 100 mètres nage libre.
- Benjamins-Juniors-Seniors : 50 mètres papillon, 50 mètres dos, 50 mètres brasse, 50 mètres nage libre, 100 mètres dos, 100 mètres brasse, 100 mètres nage libre, 100 mètres 4 nages. Les séries seront faites d'après les temps d'engagement, sans tenir compte des catégories d'âge.
- Toutes catégories : relais 4 fois 50 mètres nage libre mixte (2 garçons + 2 filles). L'ordre des nageurs dans le relais n'a pas d'importance.

**7 - Officiels :** Chaque club participant doit fournir au moins un officiel jusqu'à 5 nageurs engagés, 2 officiels jusqu'à 10 nageurs engagés, et 3 officiels à partir de 11 nageurs engagés.

## Programme

Vendredi 14 juillet 2023 OP : 16 h 30 - DE : 17 h 30	
1. 25 m nage libre dames avenir	15. 50 m brasse dames Benjamins-Juniors-Seniors
2. 25 m nage libre messieurs avenir	16. 50 m brasse messieurs Benjamins-Juniors-Seniors
3. 50 m papillon dames Benjamins-Juniors-Seniors	17. 25 m brasse dames avenir
4. 50 m papillon Benjamins-Juniors-Seniors	18. 25 m brasse messieurs avenir
5. 100 m brasse dames Benjamins-Juniors-Seniors	19. 100 m 4 nages dames Benjamins-Juniors-Seniors
6. 100 m brasse messieurs Benjamins-Juniors-Seniors	20. 100 m 4 nages messieurs Benjamins-Juniors-Seniors
7. 50 m brasse-nage libre dames avenir	
8. 50 m brasse-nage libre messieurs avenir	21. 50 m nage libre dames Benjamins-Juniors-Seniors
9. 50 m dos dames Benjamins-Juniors-Seniors	22. 50 m nage libre messieurs Benjamins-Juniors-Seniors
10. 50 m dos messieurs Benjamins-Juniors-Seniors	23. 50 m dos-brasse dames avenir
11. 100 m nage libre dames avenir	24. 50 m dos-brasse messieurs avenir
12. 100 m nage libre messieurs avenir	25. 100 m dos dames Benjamins-Juniors-Seniors
13. 100 m nage libre dames Benjamins-Juniors-Seniors	26. 100 m dos messieurs Benjamins-Juniors-Seniors
14. 100 m nage libre messieurs Benjamins-Juniors-Seniors	27. Relais 4 fois 50 nage libre mixte toutes catégories

# Trophée nageur complet été

**1 - Lieu et date :** Souillac, le dimanche 16 juillet 2023.

**2 - Catégories d'âge :** Filles et Garçons Avenirs\*, Benjamins, Juniors, Seniors.

\* *Les nageurs de la catégorie Avenir devront être titulaires du Sauv'Nage.*

**3 - Epreuves :**

- Avenir : 25 mètres papillon, 25 mètres dos, 25 mètres brasse, 100 mètres nage libre, 100 mètres 4 nages.

- Benjamins 1 : 50 mètres papillon, 50 mètres dos, 50 mètres brasse, 200 mètres 4 nages, 200 mètres nage libre.

- Benjamins 2 - Juniors - Seniors : 50 mètres papillon, 50 mètres dos, 50 mètres brasse, 200 mètres 4 nages, 400 mètres nage libre.

**4 - Règlement :**

Pour participer au Trophée, chaque nageur participe à trois épreuves de sa catégorie d'âge : un 25 mètres ou un 50 mètres de spécialité (à choisir parmi les trois proposés), l'épreuve obligatoire de 4 nages, et l'épreuve obligatoire de nage libre (100 , 200 ou 400 mètres selon la catégorie).

Mais, un nageur peut ne s'engager que sur une ou deux épreuves seulement. Un nageur ne pourra pas s'engager à plus de trois épreuves sur le Trophée du nageur complet été.

*Attention : il est interdit d'engager un nageur sur deux 25 mètres différents (Avenir) ou deux 50 mètres différents (Benjamins, Juniors, Seniors).*

Une compétition complémentaire sera disponible sur extranat (Trophée nageur complet : courses complémentaires) pour engager des nageurs avenir sur un ou deux autres 25 mètres, et les nageurs des autres catégories sur un ou deux autres 50 mètres. Le nombre d'engagements sera limité à deux par nageur. Les séries de ces courses complémentaires sont notées en *italique* dans le programme de la page suivante.

Ainsi, tous les nageurs pourront nager jusqu'à cinq épreuves dans la journée : les trois épreuves du Trophée de leur catégorie d'âge, et deux courses complémentaires.

**5 - Engagements et droits :**

Sur Extranat du 7 au 14 juillet à minuit.

1,50 € par épreuve individuelle pour le Trophée du nageur complet.

Gratuit pour les courses complémentaires.

**6 – Récompenses :**

Seuls sont classés les nageurs ayant effectué leurs trois épreuves obligatoires du Trophée du nageur complet.

Le classement est fait en prenant le total des points des trois épreuves à la table de cotation FFN.

Un classement filles et un classement garçons sont faits dans les catégories suivantes : Avenir, Benjamins 1, Benjamins 2-Juniors1-2, Junior3-4.

## Programme Trophée nageur complet été

OP : 8 h 30 – DE : 9 h 30

1. 25 m dos avenir dames
2. 25 m dos avenir messieurs *courses complémentaires*
3. 25 m papillon avenir dames
4. 25 m papillon avenir messieurs *courses complémentaires*
5. 25 m brasse avenir dames
6. 25 m brasse avenir messieurs *courses complémentaires*
7. 50 m dos benjamines - juniors - seniors dames *courses complémentaires*
8. 50 m dos benjamins - juniors - seniors messieurs
9. 50 m papillon benjamines - juniors - seniors dames *courses complémentaires*
10. 50 m papillon benjamins - juniors - seniors messieurs
11. 50 m brasse benjamines - juniors - seniors dames *courses complémentaires*
12. 50 m brasse benjamins - juniors - seniors messieurs
13. 400 m nage libre benjamines 2 - juniors - seniors dames
14. 100 m nage libre avenir dames
15. 200 m nage libre benjamines 1
16. 100 m 4 nages avenir messieurs
17. 200 m 4 nages benjamins - juniors - seniors messieurs

OP : 13 h 30 - DE : 14 h 30

18. 25 m dos avenir messieurs
19. 25 m dos avenir dames *courses complémentaires*
20. 25 m papillon avenir messieurs
21. 25 m papillon avenir dames *courses complémentaires*
22. 25 m brasse avenir messieurs
23. 25 m brasse avenir dames *courses complémentaires*
24. 50 m dos benjamins - juniors - seniors messieurs *courses complémentaires*
25. 50 m dos benjamines - juniors - seniors dames
26. 50 m papillon benjamins - juniors - seniors messieurs *courses complémentaires*
27. 50 m papillon benjamines - juniors - seniors dames
28. 50 m brasse benjamins - juniors - seniors messieurs *courses complémentaires*
29. 50 m brasse benjamines - juniors - seniors dames
30. 400 m nage libre benjamins 2 - juniors - seniors messieurs
31. 100 m nage libre avenir messieurs
32. 200 m nage libre benjamins 1
33. 100 m 4 nages avenir dames
34. 200 m 4 nages benjamines - juniors - seniors dames

# Trophée individuel été

**1 - Lieu et date :** Saint Céré, le dimanche 23 juillet 2023

**2 - Catégories d'âge :** Filles et Garçons Avenirs\*, Benjamins, Juniors, Seniors.

\* *Les nageurs de la catégorie Avenir devront être titulaires du Sauv'Nage.*

**3 - Epreuves :**

- Avenir : 50 mètres papillon, 50 m et 100 mètres dos, 50 et 100 mètres brasse, 50 et 100 mètres nage libre, 100 mètres 4 nages.

- Avenirs 3 seulement : 100 mètres papillon et 200 mètres 4 nages en plus.

- Benjamins - Juniors - Seniors : 50 et 100 mètres papillon, 50, 100 et 200 mètres dos, 50, 100 et 200 mètres brasse, 50, 100, 200, et 400 mètres nage libre, 100 et 200 mètres 4 nages.

**4 - Règlement :**

Avenir, Benjamins, Juniors et Seniors : 3 épreuves maximum par demi-journée de compétition.

**5 - Engagements et droits :**

Sur Extranat du 14 au 21 juillet à minuit.

1,50 € par épreuve individuelle.

**6 - Classement et récompenses :**

Une médaille aux trois premiers de chaque épreuve dans chacune des catégories d'âge :

- Avenir

- Benjamins

- Juniors 1-2

- Juniors 3-4 - Seniors

## Programme

OP : 8 h 30 – DE : 9 h 30	OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
1 - 50 m papillon dames toutes catégories	15 - 100 m papillon dames avenir 3 à seniors
2 - 50 m papillon messieurs toutes catégories	16 - 100 m papillon messieurs avenir 3 à seniors
3 - 100 m dos dames toutes catégories	17 - 50 m dos dames toutes catégories
4 - 100 m dos messieurs toutes catégories	18 - 50 m dos messieurs toutes catégories
5 - 200 m nage libre dames benjamins- juniors - seniors	19 - 400 m nage libre dames benjamins- juniors - seniors
6 - 400 m nage libre messieurs benjamins- juniors - seniors	20 - 200 m nage libre messieurs benjamins- juniors - seniors
7 - 50 m brasse dames toutes catégories	21 - 100 m brasse dames toutes catégories
8 - 50 m brasse messieurs toutes catégories	22 - 100 m brasse messieurs toutes catégories
9 - 100 m nage libre dames toutes catégories	23 - 50 m nage libre dames toutes catégories
10 - 100 m nage libre messieurs toutes catégories	24 - 50 m nage libre messieurs toutes catégories
11 - 200 m dos dames benjamins - juniors – seniors	25 - 200 m brasse dames benjamins- juniors – seniors
12 - 200 m brasse messieurs benjamins- juniors - seniors	26 - 200 m dos messieurs benjamins- juniors – seniors
13 - 200 m 4 nages dames avenir 3 à seniors	27 - 100 m 4 nages dames toutes catégories
14 - 100 m 4 nages messieurs toutes catégories	28 - 200 m 4 nages messieurs avenir 3 à seniors

# Coupe Régionale Interclubs Toutes Catégories

**1 - Lieu et date :** Decazeville, le dimanche 30 juillet 2023.

**2 - Catégories d'âge :** Filles et Garçons Avenir\*, Benjamins, Juniors, Seniors.

\* *Les nageurs de la catégorie Avenir devront être titulaires du Sauv'Nage.*

**3 - Epreuves :**

50 et 100 mètres papillon, 50, 100 et 200 mètres dos, 50, 100 et 200 mètres brasse, 50, 100 et 200 mètres nage libre, 200 mètres 4 nages.

Relais 6 x 50 mètres nage libre, 4 x 100 mètres 4 nages.

**4 - Règlement :**

Voir Règlement fédéral page suivante.

**5 - Engagements et droits :**

Sur Extranat du 21 au 28 juillet à minuit.

10 € par équipe (à régler à la Ligue Occitanie).

**6 - Classement et récompenses :**

1 coupe aux trois premières équipes filles et garçons.

**7 – Équipes mixtes :**

Conformément au règlement fédéral, une compétition spéciale sera créée pour les équipes mixtes composées obligatoirement de 3 garçons et 3 filles.

Mais, dans cette compétition, pourront aussi être engagées des équipes bannières (nageurs de plusieurs clubs) ou des équipes mixtes ne respectant pas la parité (5 G + 1F, 4 G + 2F,...).

## Programme

OP : 8 h 30 – DE : 9 h 30
1 - Relais 6 x 50 mètres nage libre dames et messieurs
Pause 15 minutes
2 - 100 mètres dos dames et messieurs
3 - 200 mètres brasse dames et messieurs
4 - 50 mètres nage libre dames et messieurs
5 - 100 mètres papillon dames et messieurs
6 - 200 mètres dos dames et messieurs
7 - 50 mètres brasse dames et messieurs
OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
8 - 100 mètres nage libre dames et messieurs
9 - 200 mètres 4 nages dames et messieurs
10 - 50 mètres dos dames et messieurs
11 - 100 mètres brasse dames et messieurs
12 - 200 mètres nage libre dames et messieurs
13 - 50 mètres papillon dames et messieurs
Pause 15 minutes (Course des remplaçants)
14 - Relais 4 x100 mètres 4 nages dames et messieurs

## Coupe Régionale Interclubs : Règlement fédéral

Toutes catégories d'âge confondues filles et garçons (Nageurs de la catégorie Avenir ayant le Sauv'Nage).

Équipes de 6 nageurs par équipe de club.

Entre le 1er juillet et le 30 juillet 2023.

2 réunions sur un ou deux week-ends consécutifs.

### **Épreuves individuelles (12 en filles et 12 en garçons) :**

- 50 mètres nage libre, 100 mètres nage libre, 200 mètres nage libre, 50 mètres dos, 100 mètres dos, 200 mètres dos, 50 mètres brasse, 100 mètres brasse, 200 mètres brasse, 50 mètres papillon, 100 mètres papillon, et 200 mètres 4 nages.

Classement au temps.

### **Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons) :**

- 6 x 50 mètres nage libre et 4 x 100 mètres 4 nages (100 mètres par nage).

Classement au temps.

### **Mode de qualification :**

Chaque équipe est composée de six nageurs.

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Chaque équipe peut présenter au maximum un nageur par épreuve individuelle.

Chaque nageur prend part à maximum deux épreuves individuelles.

La composition de l'équipe est libre.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes.

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée, mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Des équipes mixtes pourront être engagées composées obligatoirement de 3 filles et 3 garçons (compétition spécialement créée pour les équipes mixtes). Les équipes mixtes ne seront pas prises en compte dans le classement national des clubs.

Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

### **Classement spécifique à la compétition :**

Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale.

Les points des relais ne seront pas doublés. Des classements féminin, masculin et général seront publiés.

Les équipes mixtes bénéficieront d'un classement spécifique lors de la compétition.

À l'issue de la saison sportive et après les coupes régionales interclubs dames et messieurs toutes catégories, les Ligues enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2023 toutes catégories.

Les équipes mixtes bénéficieront d'un classement spécifique lors de la compétition. Ce classement ne figurera pas sur le site fédéral et ne sera pas pris en compte dans le classement national des clubs.

# Challenge Yvette Andrada

**1 - Lieu et date :** Saint Céré, le dimanche 6 août 2023.

**2 - Catégories d'âge :** Filles et Garçons Avenir\*, Benjamins.

\* *Les nageurs de la catégorie Avenir devront être titulaires du Sauv'Nage.*

**3 - Epreuves :**

- Epreuves individuelles : 100 mètres 4 nages, 100 mètres nage libre.

- Relais : 2 x 50 mètres nage libre ; 2 x 50 mètres 4 nages (le premier nageur effectue un 50 mètres D/B, le deuxième effectue un 50 mètres P/NL).

**4 - Règlement :**

Chaque équipe est composée de deux nageurs.

Chaque nageur doit nager le 100 mètres 4 nages, le 100 mètres nage libre et les deux relais.

Les équipes peuvent être : mixtes (1 G + 1 F), masculines (2 G) ou féminines (2 F).

Les équipes composées de deux nageurs de clubs différents sont autorisées et seront classées avec les autres.

Une équipe ne sera classée que si les quatre épreuves individuelles et les deux relais sont nagés.

**5 - Engagements et droits :**

Sur Extranat.fr du 28 juillet au 4 août à minuit.

3 € par équipe (à régler à la Ligue Occitanie).

**6 - Classement et récompenses :**

Pour chaque épreuve, individuelle ou relais, l'équipe obtiendra 1 point pour la première place, 2 points pour la deuxième place, 3 points pour la troisième place,...

L'équipe qui aura le moins de points au total des six épreuves sera déclarée vainqueur.

Un nageur disqualifié ou n'ayant pas terminé son épreuve marquera n+1 points, n étant le nombre de nageurs classés dans l'épreuve. Il en sera de même pour un relais disqualifié ou non nagé selon le règlement.

Il y aura cinq classements dans chaque catégorie (mixte, masculin et féminin) : benjamins 2, benjamins 1, avenir 3, avenir 2, avenir 1 et + jeunes. La catégorie de l'équipe sera celle du nageur ayant la catégorie la plus haute.

Les nageurs des trois premières équipes de chaque classement recevront une médaille.

En cas d'ex-aequo au nombre de points, les deux équipes partageront la même place sur le podium.

En cas d'égalité pour la première place, il n'y aura pas d'équipe classée deuxième.

En cas d'égalité pour la deuxième place, il n'y aura pas d'équipe classée troisième.

## Programme

Matin OP : 9 h 00 - DE : 10 h 00	Après-midi OP : 14 h 00 - DE : 15 h 00
1. 100 mètres nage libre messieurs	6. 100 mètres nage libre dames
2. 100 mètres 4 nages dames	7. 100 mètres 4 nages messieurs
3. Relais 2 x 50 mètres 4 nages messieurs	8. Relais 2 x 50 mètres 4 nages dames
4. Relais 2 x 50 mètres nage libre dames	9. Relais 2 x 50 mètres nage libre messieurs
5. Relais 2 x 50 mètres nage libre mixte	10. Relais 2 x 50 mètres 4 nages mixte

# Critériums Zone Ouest

**1 - Lieux et dates :** Souillac, le dimanche 13 août 2023 (1<sup>ère</sup> journée), et Gramat, le dimanche 20 août 2023 (2<sup>ème</sup> journée).

**2 - Catégories d'âge :** Filles et Garçons Avenirs\*, Benjamins, Juniors, Seniors.

*\* Les nageurs de la catégorie Avenir devront être titulaires du Sauv'Nage.*

**3 - Epreuves :**

- Nage libre : 50 mètres, 100 mètres, 200 mètres, 400 mètres.
- Dos : 50 mètres, 100 mètres, 200 mètres.
- Brasse : 50 mètres, 100 mètres, 200 mètres.
- Papillon : 50 mètres, 100 mètres, 200 mètres.
- 4 Nages : 100 mètres, 200 mètres.
- Relais : 4 fois 50 mètres nage libre, 4 fois 50 mètres 4 nages, 4 fois 100 mètres nage libre, 4 fois 100 mètres 4 nages.

*Attention :*

*Les nageurs de la catégorie avenir ne pourront pas être engagés sur les épreuves suivantes : 400 mètres nage libre, 100 et 200 mètres papillon, 200 mètres dos et 200 mètres 4 nages. Ils seront supprimés des engagements avant la distribution des nageurs sur les épreuves.*

**4 - Participation :**

Deux journées de compétition à une semaine d'intervalle.

Chaque nageur pourra s'engager sur quatre épreuves individuelles par journée maximum, hors finales et relais.

**5 - Engagements et droits :**

Sur Extranat du 4 au 11 août pour la première journée, et du 11 au 18 août pour la deuxième journée.

1.50 € par épreuve individuelle (à régler à la Ligue Occitanie).

Gratuit pour les finales.

2 € par relais.

**6 - Déroulement des épreuves :**

Séries qualificatives pour des finales toutes catégories pour les 50 mètres : une finale A toutes catégories, et une finale B réservée aux nageurs benjamins 1 et avenir.

Seuls seront qualifiables en finales les nageurs ayant une licence de natation estivale et n'ayant fait aucune compétition avant le 1<sup>er</sup> juin.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement sans tenir compte des catégories d'âge.

Les relais bannières (équipes composées de nageurs de clubs différents) seront autorisés.

**7 - Classement et récompenses :**

Pour les 50 mètres :

- les trois premiers de la finale A.

- les 3 premiers benjamins 1 et avenir qualifiés en finale A ou B. Un nageur qualifié en finale A sera classé avant un nageur qualifié en finale B, quels que soient leurs temps en finales.

Pour les autres épreuves : les trois premiers de chaque catégorie d'âge (Avenir, Benjamins, Juniors-Seniors).

Pour les relais : les trois premières équipes de chaque catégorie d'âge (Avenir, Benjamins, Juniors-Seniors).

## Programme Critériums Zone Ouest

Dimanche 13 août 2023 OP : 8 h 30 - DE : 9 h 30	Dimanche 13 août 2022 OP : 14 h 00 - DE : 15 h 00
<p>1. 400 m nage libre dames classement au temps</p> <p>2. 100 m papillon messieurs classement au temps</p> <p>3. 100 m papillon dames classement au temps</p> <p>4. 50 m nage libre messieurs séries</p> <p>5. 50 m nage libre dames séries</p> <p>6. 200 m 4 nages messieurs classement au temps</p> <p>7. 200 m 4 nages dames classement au temps</p> <p>8. 50 m dos messieurs séries</p> <p>9. 50 m dos dames séries</p> <p>10. 50 m papillon messieurs séries</p> <p>11. 50 m papillon dames séries</p> <p>12. 100 m nage libre messieurs classement au temps</p> <p>13. 100 m nage libre dames classement au temps</p> <p>14. 50 m brasse messieurs séries</p> <p>15. 50 m brasse dames séries</p> <p>16. 200 m dos messieurs classement au temps</p> <p>17. 200 m dos dames classement au temps</p> <p>18. Relais 4 x 50 m 4 nages messieurs classement au temps</p> <p>19. Relais 4 x 50 m 4 nages dames classement au temps</p>	<p>20. 100 m dos messieurs classement au temps</p> <p>21. 100 m dos dames classement au temps</p> <p>22. 50 m nage libre messieurs finales B et A</p> <p>23. 50 m nage libre dames finales B et A</p> <p>24. 100 m brasse messieurs classement au temps</p> <p>25. 100 m brasse dames classement au temps</p> <p>26. 50 m dos messieurs finales B et A</p> <p>27. 50 m dos dames finales B et A</p> <p>28. 50 m papillon messieurs finales B et A</p> <p>29. 50 m papillon dames finales B et A</p> <p>30. 200 m nage libre messieurs classement au temps</p> <p>31. 200 m nage libre dames classement au temps</p> <p>32. 50 m brasse messieurs finales B et A</p> <p>33. 50 m brasse dames finales B et A</p> <p>34. 100 m 4 nages messieurs classement au temps</p> <p>35. 100 m 4 nages dames classement au temps</p> <p>36. Relais 4 x 100 m nage libre messieurs</p> <p>37. Relais 4 x 100 m nage libre dames</p>
Dimanche 20 août 2023 OP : 8 h 30 - DE : 9 h 30	Dimanche 20 août 2023 OP : 14 h 00 - DE : 15 h 00
<p>1. 400 m nage libre messieurs classement au temps</p> <p>2. 100 m brasse dames classement au temps</p> <p>3. 100 m brasse messieurs classement au temps</p> <p>4. 50 m papillon dames séries</p> <p>5. 50 m papillon messieurs séries</p> <p>6. 200 m 4 nages dames classement au temps</p> <p>7. 200 m 4 nages messieurs classement au temps</p> <p>8. 50 m dos dames séries</p> <p>9. 50 m dos messieurs séries</p> <p>10. 50 m brasse dames séries</p> <p>11. 50 m brasse messieurs séries</p> <p>12. 100 m papillon dames classement au temps</p> <p>13. 100 m papillon messieurs classement au temps</p> <p>14. 50 m nage libre dames séries</p> <p>15. 50 m nage libre messieurs séries</p> <p>16. 100 m 4 nages dames classement au temps</p> <p>17. 100 m 4 nages messieurs classement au temps</p> <p>18. Relais 4 x 50 m nage libre dames classement au temps</p> <p>19. Relais 4 x 50 m nage libre messieurs classement au temps</p>	<p>20. 200 m brasse dames classement au temps</p> <p>21. 200 m brasse messieurs classement au temps</p> <p>22. 50 m papillon dames finales B et A</p> <p>23. 50 m papillon messieurs finales B et A</p> <p>24. 100 m nage libre dames classement au temps</p> <p>25. 100 m nage libre messieurs classement au temps</p> <p>26. 50 m dos dames finales B et A</p> <p>27. 50 m dos messieurs finales B et A</p> <p>28. 50 m brasse dames finales B et A</p> <p>29. 50 m brasse messieurs finales B et A</p> <p>30. 100 m dos dames classement au temps</p> <p>31. 100 m dos messieurs classement au temps</p> <p>32. 50 m nage libre dames finales B et A</p> <p>33. 50 m nage libre messieurs finales B et A</p> <p>34. 200 m papillon dames classement au temps</p> <p>35. 200 m papillon messieurs classement au temps</p> <p>36. Relais 4 x 100 m 4 nages dames classement au temps</p> <p>37. Relais 4 x 100 m 4 nages messieurs classement au temps</p>

# Championnats du Lot open

**1 - Lieu et date :** Gourdon (repli : Saint Céré), le samedi 2 septembre 2023.

**2 - Catégories d'âge :** Filles et Garçons Avenirs, Benjamins, Juniors, Seniors.

**3 - Epreuves :**

- 50 m papillon, brasse, dos, nage libre.
- Relais 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages.
- Relais mixtes 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages.

**4 - Participation :**

Ces championnats du Lot sont ouverts à tous les nageurs et nageuses régulièrement licenciés dans un club de natation quel qu'il soit, avec ou sans licence compétiteur.

Les podiums sont réservés aux nageurs ayant une licence dans un club du Lot.

Un nageur ne pourra participer qu'à deux épreuves individuelles et aux deux relais par réunion.

**5 – Engagements et droits :**

Compétition déclarée avec Extranat Pocket.

Engagements par ffnex envoyée par l'organisation.

1 € par épreuve individuelle.

2 € par relais.

**6 - Récompenses :**

Aux trois premières filles et trois premiers garçons des catégories suivantes :

Avenir dames 9 ans et moins	Avenir garçons 10 ans et moins
Avenir dames 10 et 11 ans	Avenir 11 et 12 ans
Benjamines	Benjamins
Juniors 1 et 2 dames	Juniors 1 et 2 messieurs
Juniors 3 et 4 – Seniors dames	Juniors 3 et 4 – Seniors messieurs

## Programme

OP : 8 h 30 – DE : 9 h 30	OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
1 - 50 mètres papillon dames	8 - 50 mètres dos dames
2 - 50 mètres papillon messieurs	9 - 50 mètres dos messieurs
3 - 50 mètres brasse dames	10 - 50 mètres nage libre dames
4 - 50 mètres brasse messieurs	11 - 50 mètres nage libre messieurs
5 - Relais 4 x 50 mètres nage libre dames	12 - Relais 4 x 50 mètres 4 nages dames
6 - Relais 4 x 50 mètres nage libre messieurs	13 - Relais 4 x 50 mètres 4 nages messieurs
7 - Relais 4 x 50 mètres nage libre mixtes	14 - Relais 4 x 50 mètres 4 nages mixtes

### Coordonnées bancaires CD 46

Relevé d'identité bancaire / IBAN				
IBAN : FR76 1780 7008 1501 5191 4320 318				BIC : CCBPFRPPTLS
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation / Paying banque
17807	00815	01519143203	18	BP. Occitane Gourdon

Version du 30 mai 2023

Annexe



## Cahier des charges relatif à l'organisation de compétitions régionales en bassin de 25 m ou 50 m

Le cahier des charges proposé ci-après est établi par la Ligue Occitanie Pyrénées- Méditerranée de Natation, maître d'œuvre et responsable de l'organisation de toutes les compétitions régionales inscrites au calendrier. Ce cahier des charges concerne toutes les organisations des disciplines régionales suivantes :

- Natation Course
- Maîtres
- Natation Estivale

### 1. Préambule

Le déroulement des compétitions régionales est conditionné par le contenu des programmes sportifs régionaux, dans le respect de l'annuel règlement fédéral de la saison en cours. Les clubs organisateurs de compétitions régionales sont considérés comme clubs supports et doivent être garants de la connaissance de ces deux documents relativement à la compétition organisée.

### 2. Missions de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation

La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation s'assure de la création et du montage informatique de la compétition par le biais d'ExtraNat.

La ligue assure également l'édition et la diffusion de la start-list ainsi que la publication des résultats de la compétition sur son site internet.

La ligue fixe tous les horaires de la compétition (ouverture des portes, réunion technique, début des épreuves). Elle assurera l'information des modifications éventuelles.

La ligue est garante de la dotation des médailles, des coupes et éventuellement de récompenses annexes telles qu'articles de sports, bons d'achat. Elle en assurera le financement et la fourniture.

La ligue prend financièrement en charge les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement du délégué fédéral, du juge-arbitre, du starter et des techniciens en charge du chronométrage et de l'informatique, désignés par elle-même.

Pour chaque compétition régionale, la ligue nomme un délégué qui a, entre autres, la charge de vérifier que tous les points prévus dans le cahier des charges sont respectés par le club organisateur. Tout manquement est consigné dans le rapport du délégué transmis à la ligue dans les trois jours suivant la compétition.

### 3. Missions du club organisateur

Le club organisateur procède, auprès de la collectivité concernée, à la demande de mise à disposition du bassin pour la compétition (à l'exception des compétitions envisagées sur les territoires des Métropoles de Montpellier et Toulouse pour lesquelles la demande est formulée par la ligue). Il est responsable civilement du déroulement de la compétition.

Le club organisateur doit s'assurer du suivi logistique de la compétition. En particulier, il devra se conformer au règlement intérieur de l'établissement et aura à sa charge :

- l'équipement du bassin pour la compétition suivant les règlements en vigueur.
- la sonorisation avec le microphone pour le secrétariat de table et/ou le speaker.
- la mise en place du podium pour les remises de récompenses ; il assurera les cérémonies protocolaires.
- la mise en place de la plage de départ avec des sièges pour les nageurs et les chronométreurs ; la plage de départ peut être équipée de parasols pour les bassins extérieurs (s'assurer de l'ancrage de

tout matériel tel que tente, marabout ... en prévention de vent violent) ainsi que pour chaque couloir, d'un récipient d'eau destiné aux concurrents.

- la mise en place de la table de secrétariat sur un emplacement surélevé (si possible).
- la mise en place de la chambre d'appel.
- un local sécurisé sera mis à disposition du délégué, du corps arbitral et du secrétariat ; celui-ci pourra servir éventuellement pour les réunions du jury d'appel.
- un espace réservé à la réunion technique devra être envisagé.

Le club organisateur est chargé de récupérer puis de restituer le matériel du système de chronométrage (boutons poussoirs, câblage, haut-parleurs, start-son, piccolo) dans les locaux de la ligue (72 Rue Paul Riquet, 31 000 Toulouse). Le club organisateur mettra en place le système de chronométrage semi-automatique avec l'aide des techniciens informatiques. En outre, le fonctionnement du système de chronométrage sera assuré par un des techniciens habilités par la ligue. A la fin de la compétition, plusieurs bénévoles du club organisateur assisteront les techniciens informatiques pour le rangement du matériel.

Le club organisateur doit assurer l'affichage du programme et des résultats :

- un exemplaire du programme des épreuves de la compétition sera imprimé et distribué aux chronométreurs (1 exemplaire par couloir) ainsi qu'au délégué, au(x) juge-arbitre(s), au(x) starter(s), au préposé de la chambre d'appel et juges de nage et virages.
- les résultats devront être affichés course après course au bord du bassin.
- les éléments de la compétition (start-list, résultats au format FFNex) seront archivés sur le site internet de la ligue.
- une imprimante sera mise à disposition des techniciens informatiques.

Le club organisateur veillera au confort des nageurs, de leurs entraîneurs et de l'ensemble des participants. Il s'assurera notamment de :

- la distribution d'eau aux chronométreurs et aux membres du jury.
- l'ouverture et l'accès au bassin une heure et demie avant le début des épreuves.

Le club organisateur peut apposer des panneaux publicitaires en accord avec la ligue qui se réserve le droit d'installer tout support de communication à l'effigie de ses institutions partenaires et de ses sponsors.

A ce sujet, la ligue peut éditer une plaquette de présentation et d'information de la compétition à destination des clubs participants.

Indépendamment, le logo de la ligue, disponible sur demande, doit être apposé sur tous les supports de communication envisagés par le club organisateur.

Enfin, toutes les invitations de personnalités extérieures sont laissées à l'initiative de la ligue. Dans ce cas, le club organisateur peut faire part de ses suggestions d'invitations à la ligue.

Le club organisateur ne peut ouvrir de buvettes et de stands dédiés à la vente d'articles de sport qu'en possession des autorisations nécessaires et délivrées par les services adéquats.

Le club organisateur s'assurera de la conformité des installations de l'avis de la commission locale ou départementale de sécurité suivant l'importance de la manifestation.

La ligue décline toutes responsabilités civile et morale pour tout incident ou accident pouvant survenir lors de la compétition.

Le club organisateur informera le délégué fédéral du dispositif prévu pour les secours. Il l'informerait également du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours de l'établissement.

Enfin, une connexion Wifi est souhaitée mais non imposée.

#### **4. Dispositions particulières aux compétitions des Maîtres**

Conformément au règlement fédéral, l'échauffement de toutes les réunions des compétitions Maîtres devra être surveillé par une personne titulaire du diplôme de Maître Nageur Sauveteur ou d'un diplôme équivalent. Cette personne sera fournie par le club organisateur.

#### **5. Sécurité et responsabilité**

Le club est responsable civilement du déroulement de la compétition.

Le club support s'assurera de la conformité des installations de l'avis de la commission locale ou départementale de sécurité suivant l'importance de la manifestation.

La ligue décline toutes responsabilités civile et morale pour tout incident ou accident pouvant survenir lors de la compétition.

Le club support informera le délégué régional du dispositif prévu pour les secours et également du Plan d'Organisation de la Surveillance et des secours de l'établissement.

### CONTRAT

Je soussigné (e) : .....

Fonction dans le club support : .....

Dénomination du club support : .....

M'engage à respecter le cahier des charges ci-avant pour l'organisation de :

Nom de la compétition :

.....

A..... le .....

Signature<sup>(1)</sup>

---

<sup>1</sup> La signature du Président de la structure organisatrice doit être précédée de la mention « lu et approuvé ».

# **NATATION ESTIVALE 2023**

## **Sommaire**

Le mot du président.....	2
Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale .....	3
Classement national des clubs de natation estivale .....	5
Coupe Régionale interclubs toutes catégories .....	7
Finale nationale interclubs toutes catégories .....	9
IVème Critérium national de natation estivale .....	12

## *Le mot du président*

L'été 2022 a été marqué par la réussite du critérium avec un record d'engagements et de participants à Bagnols-sur-Cèze. Par ailleurs, l'été 2022 marque également la vingt-quatrième et dernière édition de la Coupe de France juniors des Régions. En effet, depuis la fusion des régions en 2016, la CFR avait perdu de son intérêt sportif et les ligues ont fait le choix de mettre un terme à cette compétition historique.

Cependant, le cercle de compétences a toujours souhaité l'organisation d'une compétition par équipes car il s'agit de l'essence même de la natation estivale. Après concertation nous avons décidé de créer une finale des Interclubs TC. Ainsi, les meilleures équipes de clubs des ligues historiques se retrouveront lors de la finale nationale à Chauffailles. Pour cette première édition, quinze équipes masculines et quinze équipes féminines seront conviés en Saône et Loire et on espère que vous serez nombreux à vous mobiliser pour cette première !

Le critérium qui trouve de plus en plus son public s'est enrichi d'un 200m 4 nages et de deux relais afin d'apporter un intérêt supplémentaire à cette compétition.

Enfin, les aménagements réglementaires sur l'ENF ont été étendus et permettent de faciliter les passages de tests pour les licenciés et les structures fédérales. De plus, l'ENF va continuer à évoluer lors de la saison 2023-2024. Vous en saurez plus dans les prochains mois.

La natation estivale évolue et nous avons tenu compte de vos remarques pour l'élaboration de ce règlement.

Bonne saison à tous.

**Joël PINEAU**  
**Président du Cercle de Compétence « Pratique sportive d'une activité saisonnière » FFN**

## Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale

### ■ Généralités

Tous les clubs affiliés FFN peuvent saisir des licences « compétiteur été » entre le 1er juin 2023 et le 31 août 2023. Les clubs peuvent saisir des licences « Natation pour tous » avant le 1<sup>er</sup> juin puis faire la migration vers une licence « compétiteur été » à partir de cette date.

Les licenciés compétiteurs « été » peuvent aussi participer aux épreuves Eau-Libre et Maîtres se déroulant entre le 1er juin et le 31 août 2023.

Tout nageur ayant disputé des compétitions entre le 1er septembre 2022 et le 31 mai 2023 ne peut pas prendre part au programme compétitif de natation estivale (sauf compétitions « open ») et ne peut pas se qualifier pour les échéances nationales des finalités estivales.

Les clubs ayant une affiliation animation ne peuvent pas participer au programme sportif.

### ■ Période

La période estivale débute le 1<sup>er</sup> juin 2023 et se termine le 31 août 2023.

### ■ Dénomination

Les clubs ayant une activité compétitive en période estivale sont dénommés « clubs de natation estivale » dans le reste du document pour faciliter la lecture.

### ■ ENF

Le dispositif ENF avec ses 3 étapes est maintenu mais le Pass'compétition n'est plus exigé pour accéder aux compétitions pour l'ensemble des disciplines.

Les nageur(eus)s de 11 ans et plus (né(e)s en 2012 et avant), titulaires d'une licence compétition, peuvent accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement au préalable des 3 tests de l'ENF actuel.

Les nageu(eus)es de 10 ans et moins (nées en 2013 et après) doivent préalablement disposer, à minima, du Sauv'nage avant d'accéder à la compétition.

Titulaires du Sauv'nage et d'une licence compétition, ces nageurs pourront accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement du Pass'sports de l'eau et du Pass'compétition.

### ■ Transfert / Migration

Les nageurs transférés peuvent participer au programme sportif de natation estivale selon les modalités réglementaires de ce règlement. De même, les nageurs ayant migré (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale.

### ■ Ouverture

Pour favoriser la pratique des licenciés de territoires n'ayant pas de programme de natation estivale, il est demandé aux ligues et aux comités départementaux de proposer des compétitions « Open ».

### ■ Equité sportive

Afin de préserver l'équité sportive, il n'est pas recommandé d'inscrire au niveau des échéances nationales de natation estivale des nageurs ayant pris part à des compétitions durant la saison sportive dite « annuelle ». Cela concerne principalement les nageurs licenciés dans des fédérations affinitaires et/ou fédérations étrangères.

# REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2023

## ■ Les catégories d'âges

<b>Saison 2023 (du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023)</b>					
<b>Catégories</b>		<b>Dames</b>		<b>Messieurs</b>	
		<b>Âge</b>	<b>Année de naissance</b>	<b>Âge</b>	<b>Année de naissance</b>
<b>Avenirs</b>	Avenirs	11 ans et moins	2012 et après	12 ans et moins	2011 et après
<b>Benjamins</b>	Benjamin 1	12 ans	2011	13 ans	2010
	Benjamin 2	13 ans	2010	14 ans	2009
<b>Juniors</b>	J1	14 ans	2009	15 ans	2008
	J2	15 ans	2008	16 ans	2007
	J3	16 ans	2007	17 ans	2006
	J4	17 ans	2006	18 ans	2005
<b>Seniors</b>	Seniors	18 ans et plus	2005 et avant	19 ans et plus	2004 et avant

## Classement national des clubs de natation estivale

L'organisation du classement national des clubs se caractérise en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement Élite, un classement individuel basé sur le niveau de performance des compétiteurs.

### 1 - Le classement des compétitions par équipe

#### ■ Les compétitions concernées

Les interclubs toutes catégories.

#### ■ Principe

Le premier club au classement national interclub totalise 3.000 points.

**Exemple** : suite aux interclubs TC, je suis le premier club au total de points avec l'ensemble de mes équipes, je marque 3.000 points.

#### ■ Mode de calcul

- 3.000 points au 1er
- Du 2<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup> - 50 points de moins par place.
- Du 12<sup>e</sup> au 31<sup>e</sup> - 20 points de moins par place.
- Du 32<sup>e</sup> au 101<sup>e</sup> - 10 points de moins par place.

#### ■ Bonus de points – classement national des clubs

Seule la meilleure équipe de chaque club sera prise en considération concernant cette bonification. Les cinq premières équipes (dames et messieurs) lors de la finale nationale des Interclubs TC obtiennent un bonus de points : 500 points pour la première équipe, 400 points pour la deuxième, 300 points pour la troisième, 200 pour la quatrième et 100 points pour la cinquième.

### 2 - Le classement du « Trophée Élite »

#### ■ Les supports concernés

Pour les épreuves au programme du critérium, cette compétition est la référence nationale. Pour les autres épreuves (800m nage libre, 1500m nage libre, 200m papillon et 400m 4 nages), les rankings nationaux seront utilisés à l'issue de la saison 2022-2023 pour le calcul des points.

#### ■ Principe

Le classement du Trophée Élite des clubs de natation estivale prend en compte les performances réalisées sur le critérium national pour les épreuves qui sont à son programme et les rankings pour les autres épreuves.

#### ■ Mode de calcul

Un classement des clubs intitulé « Trophée Élite » est établi à l'addition des points obtenus selon le barème suivant.

Pour les épreuves au programme du critérium, c'est le classement sur ces épreuves qui permet l'attribution du nombre de points.

Pour les épreuves qui ne sont pas au programme du critérium, les rankings seront utilisés. Pour générer cette hiérarchie, toutes les compétitions inscrites aux programmes sportifs (estival, annuel et maître) sur la période estivale de chaque ligue, dont les résultats sont remontés sur le serveur fédéral, en bassin de 25 m et 50 m, sont prises en compte. Pour les performances réalisées en bassin de 25 m, ces dernières seront converties en bassin de 50 m à partir de la table de conversion dédiée (annexe 1).

#### ■ Le barème du classement du Trophée Élite

Pour toutes les épreuves :

1<sup>er</sup> : 40 points ; 2<sup>e</sup> : 32 pts ; 3<sup>e</sup> : 28 pts ; 4<sup>e</sup> : 26 pts ; 5<sup>e</sup> : 24 pts ; 6<sup>e</sup> : 23 pts ; 7<sup>e</sup> : 22 pts ; 8<sup>e</sup> : 21 pts ; 9<sup>e</sup> : 20 pts ; 10<sup>e</sup> : 19 pts ; 11<sup>e</sup> : 18 pts ; 12<sup>e</sup> : 17 pts ; 13<sup>e</sup> : 16 pts ; 14<sup>e</sup> : 15 pts ; 15<sup>e</sup> : 14 pts ; 16<sup>e</sup> : 13 pts ; 17<sup>e</sup> : 12 pts ; 18<sup>e</sup> : 11 pts ; 19<sup>e</sup> : 10 pts ; 20<sup>e</sup> : 9 pts.

# REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2023

## 3 - Le classement des clubs à partir des performances des compétiteurs

### ■ Les compétitions concernées

Toutes les compétitions inscrites aux programmes sportifs (estival, annuel et maître) de chaque ligue et comités départementaux, sans oublier la finale nationale Interclubs Toutes Catégories et le critérium national.

### ■ Principe

Seule la meilleure performance par nageur(se) est comptabilisée.

Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.

### ■ Grille de calcul

Niveau	Bassin de 25m	Bassin de 50m
	Pts	Pts
Nageur ayant réalisé au moins une compétition	10	
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 200 à 449 points à la table de cotation fédérale	20	
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 450 à 649 points à la table de cotation fédérale	40	60
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 799 points à la table de cotation fédérale	80	120
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 800 points à la table de cotation fédérale	160	240

# REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2023

<ul style="list-style-type: none"><li>■ Entre le 1er juillet et le 30 juillet 2023</li><li>■ 2 réunions sur un ou deux week-ends consécutifs</li></ul>	<h2>Coupe Régionale interclubs toutes catégories</h2>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Lieu : consulter le site internet de la ligue régionale.</li><li>■ Bassin : 25 m ou 50 m</li></ul>
--	---	--

### Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none"><li>■ Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Équipes de 6 nageurs par équipe de club</li></ul>
---	---

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)</li><li>■ Clôture des engagements : jusqu'à J - 2</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)</li><li>■ Publication web : J + 1</li><li>■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr</li></ul>

### Préambule

Afin de développer l'esprit d'équipe au sein des clubs de natation estivale, les ligues régionales pourront organiser une Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs de natation estivale qui intervient dans le classement national des clubs de la natation estivale.

### Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

### Contenu du programme

#### ■ Épreuves individuelles (12 en filles et 12 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, et 200 m 4 nages.

Classement au temps.

#### ■ Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

6 x 50 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages (100m par nage).

Classement au temps.

**NB** : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

### Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur.

# REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2023

## Mode de qualification

Chaque équipe est composée de six nageurs.

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Chaque équipe peut présenter au maximum un nageur par épreuve individuelle. Chaque nageur prend part à maximum deux épreuves individuelles. La composition de l'équipe est libre.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes.

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Des équipes mixtes pourront être engagées composée obligatoirement de 3 filles et 3 garçons.

Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

## Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des ligues régionales, via l'application extraNat.

## Déclaration de la compétition

Les classements des Interclubs sont faits en fonction la nature de compétition déclarée sur Extranat. Les organisateurs doivent impérativement déclarer les Interclubs avec le type « ID 121 » (Coupe régionale interclubs TC).

Par ailleurs, les Interclubs Coupe régionale interclubs TC (ID : 121) ne sont pas paramétrés en tant que compétition mixte. Pour les équipes mixtes, les organisateurs locaux devront donc créer une deuxième compétition spécifique (type ID 83 : « compétitions régionales diverses des clubs d'été par équipes »). Il n'y aura pas de rankings pour les équipes mixtes mais les résultats seront intégrés sur le site et les performances prises en compte dans la base de données.

## Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement féminin et un classement masculin seront publiés.

À l'issue des coupes régionales interclubs dames et messieurs toutes catégories, les ligues enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2023 toutes catégories dames et un classement national interclubs 2023 toutes catégories messieurs.

Les équipes mixtes bénéficieront d'un classement spécifique lors de la compétition. Ce classement ne figurera pas sur le site fédéral et ne sera pas pris en compte dans le classement national des clubs.

## Récompenses

Laissées à l'initiative des ligues régionales.

## Programme

1 <sup>ère</sup> réunion	2 <sup>ème</sup> réunion
6x50m NL (D/M)	100m NL (D/M)
<b>Pause 15 minutes</b>	200m 4N (D/M)
100m dos (D/M)	50m dos (D/M)
200m brasse (D/M)	100m brasse (D/M)
50m NL (D/M)	200m NL (D/M)
100m papillon (D/M)	50m papillon (D/M)
200m dos (D/M)	<b>Pause 15 minutes</b>
50m brasse (D/M)	<b>Course des remplaçants</b>
	4x100m 4N (D/M)

## Qualification

La composition des équipes qualifiées peut varier entre la qualification et la finale.

# REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2023

<ul style="list-style-type: none"><li>■ Le vendredi 25 août 2023</li><li>■ 2 réunions</li></ul>	<b>Finale nationale interclubs toutes catégories</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Lieu : Chauffailles (71)</li><li>■ Bassin : 25m (5 couloirs)</li></ul>
---	--	--

## Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none"><li>■ Toutes catégories d'âges confondues en filles et en garçons</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Compétition par équipes</li><li>■ Équipes de 6 nageurs par équipe de club</li></ul>
---	---

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Propositions extraNat : du 15/08/2023 au 22/08/2023</li><li>■ Liste des engagés : 23/08/2023</li><li>■ Réunion technique : 24/08/2023 – (liste de départ)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)</li><li>■ Publication web : J + 1</li><li>■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr</li></ul>

## Préambule

Cette nouvelle échéance nationale par équipe succède à la Coupe de France des Régions juniors.

## Date de la réunion technique

La réunion technique aura lieu la veille au soir de la compétition. Une participation en visio-conférence sera possible.

## Contenu du programme

### ■ Épreuves individuelles (12 en filles et 12 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon et 200 m 4 nages.

Classement au temps.

### ■ Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

6 x 50 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages (100m par nage).

Classement au temps.

### ■ Course des remplaçants

Tirage au sort à la réunion technique de la distance (50 ou 100m) et du style de nage.

Classement au temps.

**NB** : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

## Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

# REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2023

---

## **Mode de qualification**

Chaque équipe est composée de six nageurs (avec la possibilité d'ajouter un remplaçant).

Quinze équipes dames et quinze équipes messieurs participeront à la finale nationale interclubs TC. La meilleure équipe masculine et la meilleure équipe féminine de chacune des 5 ligues historiques (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Pays de la Loire) lors des Interclubs régionaux seront qualifiées pour la finale nationale. Ensuite, les dix autres équipes qualifiées sont les équipes masculines et les équipes féminines les mieux classées au classement national des interclubs ; suite aux classements des interclubs régionaux de la saison en cours.

Un club peut engager au maximum deux équipes masculines et deux équipes féminines si elles ont réalisé les performances requises lors la coupe Régionale interclubs toutes catégories.

La FFN publiera au plus tard le 4 août la liste des équipes qualifiées. Les clubs concernés devront confirmer avant le 9 août leur participation ou non aux échéances nationales. En cas de non-participation ou d'absence de réponse, la première équipe non qualifiée (réserviste) sera invitée et ainsi de suite. La FFN publiera la liste définitive des équipes participantes le vendredi 11 août au plus tard.

Pas d'équipes mixtes pour cette échéance nationale.

Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral.

## **Modalités d'engagements**

Laissées à l'initiative des clubs, via l'application extraNat.

## **Engagements**

Les engagements sont de 60€ par équipe.

## **Classement spécifique à la compétition**

Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne sont pas doublés. Un classement féminin et un classement masculin seront publiés.

## **Récompenses**

6 coupes seront allouées par la FFN :

- une coupe aux trois premières équipes féminines ;
- une coupe aux trois premières équipes masculines.

Une médaille sera remise à chaque nageur(euse) des trois premières équipes féminines et trois premières équipes masculines.

La Ligue Régionale et/ou le Comité d'organisation peuvent compléter ces récompenses mais aucune récompense individuelle (notamment 3 premières places des épreuves individuelles ou classement à la table de cotation) n'est autorisée.

# REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2023

Programme prévisionnel (horaires susceptibles de modifications)

<b>Vendredi 25 août 2023 matin</b>	<b>Vendredi 25 août 2023 après-midi</b>
<p><b>Echauffement 7h00</b></p> <p><b>Evacuation 8h15</b></p> <p><b>Début 8h30</b></p> <p>6x50m NL (D/M)</p> <p>100m dos (D/M)</p> <p>200m brasse (D/M)</p> <p>50m NL (D/M)</p> <p>100m papillon (D/M)</p> <p>200m dos (D/M)</p> <p>50m brasse (D/M)</p> <p><b>Fin 11h15</b></p>	<p><b>Echauffement 13h00</b></p> <p><b>Evacuation 14h00</b></p> <p>Défilé des équipes Défilé des officiels Marseillaise</p> <p><b>Début 14h15</b></p> <p>100m NL (D/M)</p> <p>200m 4N (D/M)</p> <p>50m dos (D/M)</p> <p>100m brasse (D/M)</p> <p>200m NL (D/M)</p> <p>50m papillon (D/M)</p> <p><b>Course des remplaçants</b></p> <p>4x100m 4N (D/M)</p> <p><b>Remise récompenses</b></p> <p><b>Fin 17h15</b></p>

# REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2023

<ul style="list-style-type: none"><li>■ Les vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 août 2023</li><li>■ 4 réunions</li></ul>	<b>IV<sup>ème</sup> Critérium national de natation estivale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Lieu : Chauffailles (71)</li><li>■ Bassin : 25m (5 couloirs)</li></ul>
--	---	--

## Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none"><li>■ Catégories d'âges : Benjamin(e)s 2, Juniors 1/2 et Juniors 3 et plus</li></ul> <p>Filles : nées en 2010 et avant Garçons : nés en 2009 et avant</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Compétition individuelle</li></ul>
---	--

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Propositions extraNat : du 15/08/2023 au 22/08/2023</li><li>■ Liste des engagés : 23/08/2023</li><li>■ Réunion technique : 24/08/2023 – (liste de départ)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)</li><li>■ Publication web : J + 1</li><li>■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr</li></ul>

## Contenu du programme

### Épreuves individuelles (13 en filles et 13 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 Dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon et 200 m 4N.

Classement au temps.

Pour le 400 m nage libre, l'organisateur se réserve le droit de faire nager deux nageurs par ligne (sauf pour la série la plus rapide).

### Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4x50m nage libre et 4x50m 4 nages.

Classement au temps.

Possibilité d'engager un seul relais par club dans chaque épreuve de relais.

Les relais sont composés obligatoirement, au minimum, de trois nageurs qualifiés au critérium.

## Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

## Dispositions particulières

Les nageurs pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils auront réalisé le temps de la grille de temps (annexe 2).

Pour les nageurs qualifiés au critérium, une épreuve complémentaire sera autorisée (sauf le 400m NL) mais il ne sera pas possible de s'engager sur la seule épreuve complémentaire.

# REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2023

---

## **Mode de qualification**

Toutes les performances établies entre le 1er juin et le 20 août 2023 23h59 (programmes sportifs estival, annuel et maître) par des nageurs ayant une licence compétiteur « été » pourront être prises en compte pour la qualification au critérium national.

## **Modalités d'engagements**

Les clubs ne peuvent engager que des nageurs ayant une licence compétiteur « été » et ayant réalisé les temps de qualification. Une épreuve complémentaire est autorisée mais il ne sera pas possible de s'engager sur la seule épreuve complémentaire.

## **Engagements**

Les engagements au critérium national sont de 5€ par épreuve individuelle et de 7€ par relais.

## **Classement spécifique à la compétition**

Le classement est individuel au temps par catégorie.

## **Récompenses**

Une médaille aux trois premiers de chaque épreuve individuelle pour les catégories :

- Benjamin(e)s 2,
- Juniors J1/J2,
- Juniors J3 et plus.

Une médaille à chaque nageur des trois premiers relais toutes catégories (filles et garçons).

# REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2023

Programme prévisionnel du critérium national : (susceptible de modifications)

Vendredi 25 août 2023 soir	Samedi 26 août 2023 matin	Samedi 26 août 2023 après-midi	Dimanche 27 août 2023 matin
<p><b>Echauffement 17h15</b></p> <p><b>Evacuation 18h00</b></p> <p><b>Début 18h15</b></p> <p>400m NL (D/M)</p> <p><b>Fin 19h15</b></p>	<p><b>Echauffement 7h30</b></p> <p><b>Evacuation 8h45</b></p> <p>Défilé des officiels</p> <p><b>Début 9h00</b></p> <p>100m dos (D/M) 200m brasse (D/M)</p> <p><i>(Récompenses dont 400m NL)</i></p> <p>50m papillon (D/M) 200m NL (D/M)</p> <p><i>(Récompenses)</i></p> <p>4x50 4 nages (D/M)</p> <p><i>(Récompenses)</i></p> <p><b>Fin 12h15</b></p>	<p><b>Echauffement 14h30</b></p> <p><b>Evacuation 15h30</b></p> <p>Défilé des officiels</p> <p><b>Début 15h45</b></p> <p>50m brasse (D/M) 200m 4N (D/M)</p> <p><i>(Récompenses)</i></p> <p>100m NL (D/M) 50m dos (D/M)</p> <p><i>(Récompenses)</i></p> <p>4x50m NL (D/M)</p> <p><i>(Récompenses)</i></p> <p><b>Fin 19h00</b></p>	<p><b>Echauffement 7h30</b></p> <p><b>Evacuation 8h45</b></p> <p>Défilé des officiels Défilé des bénévoles</p> <p><b>Début 9h00</b></p> <p>100m papillon (D/M) 200m dos (D/M)</p> <p><i>(Récompenses)</i></p> <p>100m brasse (D/M) 50m NL (D/M)</p> <p><i>(Récompenses)</i></p> <p><b>Fin 12h00</b></p>

# REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2023

## ANNEXE 1 : TABLE DE CONVERSION FFN BASSIN DE 25m => BASSIN DE 50m

Ci-après le tableau des majorations, par épreuve, des performances réalisées en bassin de 25m pour obtenir son « équivalent » en bassin de 50m.

Temps à ajouter à une performance effectuée en bassin de 25 m pour obtenir son équivalence en bassin de 50 m.

EPREUVES	MAJORATION	
	Dames	Messieurs
50m nage libre	0"70	0"70
100m nage libre	1"20	1"50
200m nage libre	2"90	3"60
400m nage libre	6"20	7"70
800m nage libre	12"90	15"90
1500m nage libre	24"50	30"10
50m Dos	1"30	1"50
100m Dos	2"30	3"00
200m Dos	5"40	6"90
50m Brasse	0"70	1"10
100m Brasse	1"90	2"50
200m Brasse	4"50	5"90
50m Papillon	0"60	0"70
100m Papillon	1"40	1"40
200m Papillon	3"30	3"30
200m 4 Nages	3"40	4"10
400m 4 Nages	7"50	9"00

# REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2023

## ANNEXE 2 : GRILLE DE QUALIFICATION TOUS BASSINS

### Filles

Epreuves	13 ANS (2010)	14 ANS (2009)	15 ANS (2008)	16 ANS (2007)	17 ANS (2006)	18 ANS ET PLUS (2005 ET AVANT)
50m NL	34"15	32"69	32"05	31"27	30"93	30"40
100m NL	1'15"99	1'13"58	1'12"72	1'10"21	1'09"43	1'07"98
200m NL	3'04"80	2'59"82	2'52"10	2'48"57	2'44"31	2'41"68
400m NL	6'15"00	6'08"00	6'00"00	5'54"00	5'50"00	5'45"00
50m D	42"40	40"05	38"63	37"73	36"90	36"09
100m D	1'31"24	1'26"82	1'24"55	1'23"21	1'21"74	1'20"11
200m D	3'18"60	3'16"82	3'13"07	3'09"58	3'04"21	3'01"61
50m B	45"17	43"80	43"19	42"26	41"34	40"11
100m B	1'41"91	1'36"90	1'35"20	1'33"60	1'32"62	1'31"35
200m B	3'35"00	3'28"00	3'22"00	3'18"76	3'15"66	3'13"16
50m P	39"91	37"97	36"65	35"35	34"70	33"85
100m P	1'35"51	1'29"17	1'27"54	1'26"72	1'25"52	1'24"16
200m 4N	3'22"07	3'10"22	3'07"95	3'04"08	2'59"83	2'54"70
4x50m 4N TC	2'30"00					
4x50m NL TC	2'16"00					

### Garçons

Epreuves	14 ANS (2009)	15 ANS (2008)	16 ANS (2007)	17 ANS (2006)	18 ANS (2005)	19 ANS ET PLUS (2004 ET AVANT)
50m NL	29"79	28"97	28"19	27"30	26"60	25"72
100m NL	1'08"19	1'06"75	1'04"05	1'02"24	1'01"02	59"85
200m NL	2'38"50	2'34"88	2'31"71	2'28"51	2'25"56	2'20"28
400m NL	5'58"00	5'52"00	5'45"00	5'41"50	5'36"00	5'30"00
50m D	37"72	36"89	35"31	33"42	32"64	31"82
100m D	1'24"64	1'21"14	1'19"34	1'17"44	1'15"16	1'12"16
200m D	3'09"39	3'06"67	3'03"76	2'59"36	2'55"62	2'50"86
50m B	40"23	39"34	38"20	36"77	35"87	34"96
100m B	1'31"47	1'27"26	1'25"89	1'23"12	1'20"28	1'17"55
200m B	3'22"23	3'17"55	3'14"74	3'09"77	3'06"25	2'58"00
50m P	34"74	33"39	32"18	31"36	30"40	28"68
100m P	1'23"24	1'20"93	1'17"92	1'16"63	1'14"43	1'09"18
200m 4N	3'04"95	2'58"94	2'52"91	2'45"02	2'39"54	2'36"27
4x50m 4N TC	2'10"00					
4x50m NL TC	1'56"00					